

SARL A. LEBRUN

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 80 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69400), LE CENTRE ZAC DU GARET

533 937 371 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ADOPTÉE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 25 JUIN 2025

« TROISIEME DECISION »

L'associé unique décide de distribuer l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, représentant un bénéfice de 86 949,47 €, majoré d'une somme de 3 050,53 €, prélevée sur le compte « Autres réserves », soit une distribution totale d'un montant de 90 000 €.

Le dividende par part s'élèvera ainsi à 11,25 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Il est rappelé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,*
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),*
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,*
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.*

Il a en outre été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<i>Exercice social / Date AG</i>	<i>Dividendes</i>	<i>Abattement (article 158 du CGI)</i>
<i>31/12/2023</i>	<i>14,375 €</i>	<i>NEANT</i>
<i>AG 05/12/2023</i>	<i>12,50 €</i>	<i>40 %</i>
<i>31/12/2022</i>	<i>18,75 €</i>	<i>40 %</i>
<i>31/12/2021</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>

»

Pour extrait certifié conforme
Arnaud LEBRUN
Gérant

DocuSigned by:

A614205C789E42B...

Le signataire convient expressément de signer les présentes au moyen d'une signature électronique DOCUSIGN, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

SARL A. LEBRUN

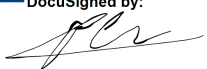
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 80 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69400), LE CENTRE ZAC DU GARET

533 937 371 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Arnaud LEBRUN
Gérant

DocuSigned by:

A614205C789E42B...

Le signataire convient expressément de signer les présentes au moyen d'une signature électronique DOCUSIGN, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

Désignation de l'entreprise :SARL A LEBRUNDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entrepriseZAC du Garet69400 VILLEFRANCHE SUR SAONEDurée de l'exercice précédent*12

Número SIRET*53393737100011Néant☐*

				Exercice N clos le, 131122024		N-1 131122023				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	79 217	AG	67 419	11 798	12 028			
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	56 195	AS	47 403	8 793	13 558			
	Autres immobilisations corporelles	AT	794 383	AU	744 619	49 764	40 683			
Immobilisations en cours	AV	12 100	AW		12 100	12 100				
Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	27 330	BI		27 330	26 184			
	TOTAL (II)	BJ	969 226	BK	859 441	109 785	104 553			
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	12 566	BM		12 566	14 118		
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY						
	Autres créances (3)	BZ	366 628	CA		366 628	438 131			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	110 033	CG		110 033	150 197			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 872	CI		3 872	35 994			
	TOTAL (III)	CJ	493 099	CK		493 099	638 440			
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
Ecart de conversion actif* (VI)		CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 462 325	1A	859 441	602 884	742 993			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	27 330	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Déclaré en vertu de la loi n° 2022-297 du 22 mars 2022

Dossier N° 151105 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SARL WHATELSE EXPERTS

Désignation de l'entreprise : SARL A LEBRUN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A LEBRUN				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80...000.....)			DA	80 000	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		)	DC				
	Réserve légale (3)			DD	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	8 000	8 000		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		)	DG	94 118	108 753		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	86 949	100 365		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	277 067	305 118		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	140 612	208 351		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		)	DV	4 681	416		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	85 971	118 283		
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 530	110 802		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	23	23		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	325 817	437 875		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	602 884	742 993		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	253 156	297 407	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 602 884.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 620 076.35 Euros et dégageant un bénéfice de 86 949.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 217		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	59 701		
Installations générales agencements aménagements divers	648 612		7 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	139 814		10 443
Immobilisations corporelles en cours	12 100		
TOTAL	860 227		17 877
Prêts, autres immobilisations financières	27 330		
TOTAL	27 330		
TOTAL GENERAL	966 774		17 877

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			79 217	79 217
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 506	56 195	56 195
Installations générales agencements aménagements divers		10 020	646 026	646 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 899	148 358	148 358
Immobilisations corporelles en cours			12 100	12 100
TOTAL		15 425	862 679	862 679
Prêts, autres immobilisations financières			27 330	27 330
TOTAL			27 330	27 330
TOTAL GENERAL		15 425	969 226	969 226

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	67 189	230		67 419
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		46 144	4 765	3 506	47 403
Installations générales agencements aménagements divers		634 023	2 581	10 020	626 584
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		113 720	6 214	1 899	118 035
TOTAL		793 887	13 560	15 425	792 022
TOTAL GENERAL		861 076	13 790	15 425	859 441
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	230			
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 765				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 581				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 214				
TOTAL	13 560				
TOTAL GENERAL	13 790				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 330	27 330	
Impôts sur les bénéfices	5 717	5 717	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 971	6 971	
Groupe et associés	345 361	345 361	
Débiteurs divers	8 580	8 580	
Charges constatées d'avance	3 872	3 872	
TOTAL	397 831	397 831	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	145	145		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	140 467	67 806	72 661	
Fournisseurs et comptes rattachés	85 971	85 971		
Personnel et comptes rattachés	53 895	53 895		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 011	30 011		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 099	9 099		
Autres impôts taxes et assimilés	1 524	1 524		
Groupe et associés	4 681	4 681		
Autres dettes	23	23		
TOTAL	325 817	253 156	72 661	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 543			

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	8 000			8 000

Autres immobilisations incorporelles
(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LICENCE IV	11 528	
DROIT ENTREE FRANCHISE	47 000	20.00
DROIT ENTREE CENTRE COMMERCIAL	20 000	10.00
LOGICIEL BADGEUSE	1 956	3.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré, pour des raisons pratique la valorisation est effectuée selon le dernier coût d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	8 455
Total	8 455

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 508
Dettes fiscales et sociales	40 979
Autres dettes	23
Total	50 655

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 872
Total	3 872

SARL A LEBRUN

ZAC du Garet

Le Centre

69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

DOSSIER FISCAL

SARL WHATELSE EXPERTS

22 AVENUE RENE CASSIN

69009 LYON

04 37 64 46 96